



## **APPEL A CANDIDATURE CLASSES ART ET PATRIMOINE** **A DESTINATION DES COLLEGES**

**Document à retourner, complété et signé à [patrimoine86@departement86.fr](mailto:patrimoine86@departement86.fr)**

▪ **COLLEGE :**

Nom du collège : -----

Code Postal : ----- Commune : -----

Enseignant(s) référent(s) : -----

Tél : -----

Mail : -----

▪ **NIVEAU ET CLASSE :**

Niveau concerné :

6<sup>ème</sup>     5<sup>ème</sup>     4<sup>ème</sup>     3<sup>ème</sup>

Classe concernée (au maximum 2 classes d'élèves ou groupes d'élèves équivalents par Classe Art et Patrimoine) : -----

Nombre d'élèves : -----

▪ **CANDIDATURE AU TITRE DU VOLET :**

1/ Classes Art et Patrimoine, **volet Patrimoine** à destination **des collèges de la Vienne** qui souhaitent organiser **des séjours dans la Vienne**,

2/Classes Art et Patrimoine, **volet Arts Visuels** à destination **des collèges de la Vienne** qui souhaitent organiser **des séjours dans la Vienne**,

➡ **Quel que soit le volet sélectionné, les documents suivants sont à joindre avec la candidature du collège :**

- une lettre de candidature adressée à Monsieur le Président du Département de la Vienne,
- le formulaire d'appel à candidature,
- une présentation détaillée du séjour, avec les visites prévues, à joindre en annexe du formulaire d'appel à candidature. Le programme de ces séjours devra prévoir au moins une visite (et atelier) par jour de l'un des sites patrimoniaux et de l'un des sites arts visuels référencés par le Département et la DSDEN de la Vienne (liste consultable sur [www.lavienne86.fr](http://www.lavienne86.fr)),
- le devis du transporteur,
- les devis des sites (visités + ateliers),

- le RIB et le SIRET de l'établissement.

▪ **DEROULEMENT DE LA CLASSE ART ET PATRIMOINE :**

Date(s) de la Classe Art et Patrimoine : -----

Site(s) retenu(s) : -----

Atelier(s) choisi(s) : -----

Nombre d'accompagnateurs : -----

▪ **COÛT ESTIMATIF DU TRANSPORT ET DE LA VISITE :**

- Nom du transporteur : \_\_\_\_\_ Devis\* : \_\_\_\_\_ €

- Site(s) de visite : \_\_\_\_\_ Devis\* : \_\_\_\_\_ €

\* Les devis du transporteur et du site de visite sont à joindre au dossier d'inscription.

▪ **MONTANT SOLLICITE (pour rappel, aide journalière d'un montant maximum de 500€ pour une Classe Art Patrimoine au regard des devis transmis lors de la demande de subvention) :**

-----

▪ **RESTITUTION DE LA SORTIE PÉDAGOGIQUE :**

A l'issue de la sortie pédagogique, merci de retourner dans les 3 mois après la sortie les documents suivants :

- le compte-rendu du séjour,
- le questionnaire de satisfaction dûment complété,
- le bilan financier du séjour,
- les factures acquittées du transporteur et du site.

Les signataires du présent document s'engagent à respecter les termes de fonctionnement du dispositif Classes Art et Patrimoine définis dans le règlement d'intervention.

Date : / /

Cachet de l'établissement et :

Signature de l'enseignant  
porteur du projet

Signature du Chef d'établissement

**Vos données personnelles :**

Les informations vous concernant sont collectées par le Département de la Vienne, responsable de traitement, dans le cadre du dispositif Classes Art et Patrimoine à destination des collèges de la Vienne. Ce traitement relève d'une mission d'intérêt public du Département. Les finalités de ce traitement sont la gestion administrative et financière de la demande de votre établissement scolaire pour lequel vous êtes identifié, ainsi que le suivi qualitatif du dispositif.

Vos données sont uniquement destinées au service instructeur dans le cadre des échanges qu'il aura avec votre établissement. Ces données sont obligatoires et nécessaires pour l'instruction du dossier. Les informations sont conservées par le Département de la Vienne pour une durée de 5 ans puis traitées conformément aux prescriptions des Archives Départementales dans le respect du code du patrimoine. Le traitement du dossier ne fait pas l'objet d'une décision automatisée.

Conformément à la loi n°78-17 et au règlement (UE) 2016/679, vous avez un droit d'accès et de rectification de vos données ainsi qu'un droit d'opposition et de limitation de leur traitement, dans les conditions prévues par ces textes. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données, par courrier (Département de la Vienne, Place Aristide Briand, CS 80319, 86008 Poitiers Cedex) ou via le formulaire "Contactez le DPO" sur le site [lavienne86.fr](http://lavienne86.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

**Dossier d'inscription à retourner 4 mois avant la sortie à :**

**DEPARTEMENT DE LA VIENNE**

**Direction Culture et Tourisme**

**Place Aristide Briand - CS 80319 - 86008 Poitiers Cedex**

**Ou par mail à : [patrimoine86@departement86.fr](mailto:patrimoine86@departement86.fr)**

**Pour plus de renseignements sur le dispositif, vous pouvez contacter  
la Direction Culture et Tourisme au 05 49 55 66 59**